

Conditions Générales d'Utilisation pour Voisins Solidaires – L'Heure Civique Séniors

Article 1 – Objet

Les présentes conditions générales d'utilisation (ci-après dénommées CGU) encadrent juridiquement l'utilisation des services du site L'Heure Civique Séniors www.lheurecivique-seniors.fr (ci-après dénommé « le site ») ainsi que la mise en relation entre le volontaire inscrit à L'Heure Civique Séniors et le bénéficiaire de son action de solidarité. Ces conditions générales valent également pour les déclinaisons du site auprès de toutes les collectivités partenaires de L'Heure Civique Séniors.

Constituant le contrat entre l'association à but non lucratif Voisins solidaires, à l'origine du dispositif L'Heure Civique Séniors et l'utilisateur, l'accès au site internet signifie l'acceptation des présentes CGU. Constituant le contrat entre l'association à but non lucratif Voisins solidaires, à l'origine du dispositif L'Heure Civique Séniors, le volontaire et le bénéficiaire, le remplissage et l'envoi du formulaire d'inscription signifie également l'acceptation des présentes CGU.

Article 2 – Mentions légales

Le site www.lheurecivique.fr est édité par l'association Voisins Solidaires, association à but non lucratif, dont le siège social est situé 32 rue Rennequin, 75017 Paris. Le site www.lheurecivique-seniors.fr est hébergé par la société OVH, 2 rue Kellermann - 59100 Roubaix - France.

Article 3 – Accès au site

Le site permet d'accéder gratuitement aux services suivants :

- Une page d'accueil contenant deux formulaires d'inscription Typeform dans la base de données des volontaires et des bénéficiaires de L'Heure Civique Séniors, des liens redirigeant vers des visioconférences de présentation du dispositif, des idées d'actions de solidarité de proximité, une vidéo de présentation du dispositif par son fondateur et un manifeste de l'association ;
- Une page recensant « Les 100 gestes voisins solidaires » ;
- Un onglet permettant de contacter l'association afin de devenir partenaire du dispositif ;
- Des mentions légales, conformes aux dispositions légales et réglementaires en vigueur ;
- Des liens vers les réseaux sociaux de l'association : Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn.

Le site est accessible gratuitement depuis n'importe où par tout utilisateur disposant d'un accès à internet. Tous les frais nécessaires pour l'accès aux services (matériel informatique, connexion internet, etc.) sont à la charge de l'utilisateur.

Pour des raisons de maintenance ou pour toute autre raison à la discrétion de l'association Voisins Solidaires, l'accès au site peut être interrompu ou suspendu sans préavis ni justification.

Article 4 – Collecte des données

Pour assurer la bonne mise en relation entre chaque partie, il est nécessaire d'inscrire volontaire et bénéficiaire dans la base de données Voisins Solidaires avec les informations suivantes (ces données peuvent également être utilisées à des fins marketing) :

- Nom de famille ;
- Prénom ;
- Adresse e-mail ;
- Code postal du domicile ;
- Numéro, type et nom de rue du domicile ;
- Ville du domicile ;
- Numéro de téléphone ;
- Date de naissance.

Conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur et notamment la loi n°78- 17 du 6 janvier relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, la collecte et le traitement d'informations personnelles s'effectuent dans le respect de la vie privée.

En validant ce formulaire, les volontaires et les bénéficiaires acceptent que les données communiquées soient traitées et exploitées par l'association Voisins Solidaires à des fins d'information et de communication.

Les volontaires et les bénéficiaires acceptent également que leurs coordonnées soient transmises à leur mairie, leur département ou leur région s'ils sont partenaires de L'Heure Civique Séniors, uniquement afin de les informer des actions de solidarité et de leur proposer celles proches de chez eux.

Les volontaires et les bénéficiaires recevront régulièrement des propositions d'actions collectives ou individuelles via mail, appel ou SMS. S'ils souhaitent se positionner sur l'une des actions de solidarité de proximité dans le cadre de l'Heure Civique Séniors, une mise en relation entre le bénéficiaire et le volontaire sera mise en place. Les données des volontaires et des bénéficiaires seront conservées pour une durée de 7 (sept) ans.

Afin d'exercer leurs droits relativement aux données collectées, tout volontaire ou bénéficiaire doit contacter Voisins Solidaires à l'adresse mail suivante : contact@voisinssolidaires.fr.

Article 5 – Propriété intellectuelle

Les marques, logos et contenus (illustrations graphiques, textes, etc.) du site internet L'Heure Civique Séniors et de l'ensemble de ses déclinaisons pour les partenaires institutionnels sont protégés par le Code de la propriété intellectuelle et par le droit d'auteur.

La reproduction et la copie des contenus par l'utilisateur requiert une autorisation expresse et préalable du président de l'association Voisins solidaires ou de toute personne déléguée par lui pour fournir une telle autorisation. Dans ce cas, toute utilisation à des usages commerciaux ou à des fins publicitaires est proscrite, sauf à ce que l'autorisation donnée le permette expressément.

Article 6 – Responsabilité

Bien que la fiabilité des informations publiées soit présumée, l'association Voisins Solidaires se réserve la faculté d'une non-garantie de la fiabilité des sources.

Les informations diffusées sur le site L'Heure Civique Séniors sont présentées à titre purement informatif et sont sans valeur contractuelle. En dépit des mises à jour régulières, la responsabilité de l'association Voisins Solidaires ne peut être engagée en cas de modification des dispositions administratives et juridiques apparaissant après la publication. Il en est de même pour l'utilisation et l'interprétation des informations communiquées sur la plateforme.

Le site décline toute responsabilité concernant les éventuels virus pouvant infecter le matériel informatique de l'utilisateur après l'utilisation ou l'accès à ce site.

Le site ne peut être tenu pour responsable en cas de force majeure ou du fait imprévisible et insurmontable d'un tiers. La garantie de la sécurité et la confidentialité des données transmises par le volontaire à l'association Voisins Solidaires, tout comme son stockage et son exploitation est effectuée conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après RGPD).

Article 7 – Liens hypertextes

Le site peut être constitué de liens hypertextes. En cliquant sur ces derniers, l'utilisateur sortira de la plateforme. Cette dernière n'a pas de contrôle et ne peut être tenue pour responsable du contenu des pages web relatives à ces liens.

Article 8 – Cookies

Lors des visites sur le site, l'installation automatique d'un cookie sur le logiciel de navigation de l'Utilisateur peut survenir.

Les cookies correspondent à de petits fichiers déposés temporairement sur le disque dur de l'ordinateur de l'Utilisateur. Ces cookies sont nécessaires pour assurer l'accessibilité et la navigation sur le site. Ces fichiers ne comportent pas d'informations personnelles et ne peuvent pas être utilisés pour l'identification d'une personne.

L'information présente dans les cookies est utilisée pour améliorer les performances de navigation sur le site.

En naviguant sur le site, l'utilisateur accepte les cookies. Leur désactivation peut s'effectuer via les paramètres du logiciel de navigation.

Article 9 – Durée

Les présentes conditions générales d'utilisation unissant l'utilisateur du site à Voisins Solidaires valent pour une durée indéterminée. Le début de l'utilisation des services du site marque l'application du contrat à l'égard de l'utilisateur. Les présentes conditions générales d'utilisation unissant le volontaire de L'Heure Civique Séniors à Voisins

Solidaires ainsi qu'aux collectivités partenaires valent pour une durée de 7 (sept) ans. Les liens entre le volontaire et l'association Voisins Solidaires peuvent être renouvelés par tout moyen, pour la même durée et autant de fois que nécessaire.

Article 10 – Conditions de la mise en relation

Le dispositif L'Heure Civique Séniors, le site national qui l'accueille (www.lheurecivique.fr) ainsi que l'ensemble de ses déclinaisons pour l'ensemble des partenaires, visent à permettre le recueil de données de personnes physiques volontaires afin d'intégrer ce dispositif qui tend à donner une heure par mois de son temps au bénéfice d'une action de solidarité de proximité. Les données recueillies sont stockées dans une base de données sécurisée, hébergée en France et appartenant à l'association Voisins Solidaires.

Un accès à ces données est consenti à tous les partenaires du dispositif, dans la seule proportion des volontaires inscrits dans leur champ de compétence ou d'action (ex : ceux d'une commune pour une Mairie).

La mise en relation entre le volontaire inscrit et le bénéficiaire s'effectue par l'intermédiation du premier avec le second, assurée par le partenaire lui-même ou bien l'association Voisins Solidaires, de manière sécurisée et personnelle.

L'association Voisins Solidaires ainsi que l'ensemble des partenaires du dispositif L'Heure Civique Séniors ne sauraient être tenus responsables d'éventuels dommages et/ou infractions commises au cours d'une mise en relation entre un volontaire et un bénéficiaire. La relation finale entre le volontaire et le bénéficiaire est effectuée sur le fondement d'une relation interpersonnelle (*intuitu personae*) qui unit seulement le volontaire au bénéficiaire final. L'indemnisation d'un éventuel préjudice subi par l'un des intervenants à la relation finale (le volontaire ou le bénéficiaire), ou bien du préjudice commis à un tiers à l'occasion d'une mise en relation ayant eu lieu par l'intermédiation du dispositif L'Heure Civique Séniors, ne saurait être imputée à l'association Voisins Solidaires ou à tout autre partenaire du dispositif.

Les mécanismes assurantiels de l'auteur du dommage peuvent permettre l'indemnisation de la victime du préjudice. Toutefois, une assurance de type « responsabilité civile » n'est pas obligatoire pour intégrer le dispositif L'Heure Civique Séniors pour un volontaire ou un bénéficiaire ; l'indemnisation d'un éventuel dommage causé par une personne inscrite dans la base de données L'Heure Civique Séniors dans le cadre d'une relation intermédiée organisée par ce dispositif ne bénéficiant pas d'une telle assurance se ferait alors sur ses deniers propres.

Article 11 – Droit applicable et juridiction compétente

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, et au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016, entré en vigueur le 25 mai 2018, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité, des données personnelles vous concernant. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de vos données ou vous opposer à leurs traitements pour un motif légitime.

Vous pouvez exercer vos droits :

- Par mail à : contact@voisinssolidaires.fr
- Par courrier postal à l'adresse suivante :
 - Voisins Solidaires – 32 rue Rennequin – 75017 Paris

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez également introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente à l'adresse <https://www.cnil.fr/plaintes>.

Version modifiée au 14 août 2024